

Intitulé :	<i>Suivi des frayères à brochets en Seine-et-Marne</i>
Résidence administrative :	<i>MONTEREAU-SUR-LE-JARD (77950)</i>

Présentation de la structure

La Fédération de Seine-et-Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (FDAAPPMA 77), structure associative départementale, régie par le Code de l'Environnement et ayant le caractère d'établissement d'utilité publique, a pour mission l'encadrement et le développement de la pêche de loisir, l'éducation à l'environnement, la préservation et la restauration du milieu aquatique du département.

Description du stage

Contexte

Dans le cadre de ses missions, la Fédération de Seine-et-Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique réalise chaque année le suivi de plusieurs frayères à brochets sur l'ensemble du département de Seine-et-Marne. Des inventaires piscicoles par pêche à l'électricité sont effectués tous les ans pour évaluer la fonctionnalité des frayères pour la reproduction du brochet. La thermie ainsi que les variations de hauteur d'eau, paramètres essentiels pour la réalisation du cycle de vie du brochet, sont également suivis par le biais de sondes positionnées dans les frayères. Ces données sont ensuite mises en relation avec le débit des cours d'eau et les résultats des inventaires piscicoles pour analyser la fonctionnalité de la frayère et identifier les actions à mettre en place améliorer la qualité de ces milieux humides.

Objectif et contenu du stage

Trois principaux objectifs ont été définis :

- ✓ Objectif 1 : Participation aux opérations de pêche électrique, traitement, analyse et restitution des données ;
- ✓ Objectif 2 : Valorisation des données thermiques et hydrauliques en relation avec les données piscicoles ;
- ✓ Objectif 3 : Proposition de mesures de gestion adaptées à chaque frayère.

Le / la stagiaire, encadré par le chargé de mission de la Fédération de pêche, valorisera ses résultats à travers la rédaction de son mémoire de fin d'étude (méthodologie, résultats et analyses) et des fiches de proposition d'actions.

Le / la stagiaire pourra être également amené(e) à participer à des réunions avec les différents acteurs et partenaires concernés par ce projet.

De plus, il / elle aura la possibilité de participer à d'autres missions (inventaires piscicoles, prospections astacicoles, suivi thermique ...) de la FDAAPPMA 77.

Profil recherché

Le / La candidat recherché(e) devra être en formation en environnement (**niveau Master II / bac + 5**).

Il / Elle devra notamment :

- ✓ avoir de solides connaissances en écologie, sur les écosystèmes aquatiques en particulier, et en hydrobiologie ;
- ✓ savoir utiliser le logiciel de SIG QGIS ;
- ✓ savoir analyser et valoriser les données (outils statistiques, base de données...) ;
- ✓ avoir une aisance rédactionnelle et une bonne capacité de synthèse ;
- ✓ être autonome et organisé ;
- ✓ avoir le sens de l'observation, de la rigueur et la capacité de travailler en équipe ;
- ✓ avoir le goût pour le travail de terrain ;
- ✓ être titulaire du permis B.

Conditions de stage

Durée de stage : 6 mois (avril – septembre)

Date de début de stage : avril 2025

Indemnité de stage : montant réglementaire

Lieu de travail : basé au siège de la Fédération à Montereau-sur-le-Jard

Déplacements : sur le département de Seine-et-Marne (véhicule de service à disposition)

Lors des missions de terrain, les frais de repas et de déplacement seront pris en charge.

Candidature

Les personnes intéressées devront adresser leur candidature (CV détaillé et lettre de motivation) par courriel (milieu.aquatique@federationpeche77.fr) à M. Philippe GAVELLE, Président de la Fédération de Seine-et-Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique.

Date limite de dépôt : 31 mars 2025

Date d'entretien : 1^{ère} quinzaine d'avril 2025